

Saison 2019 - 2020

# Préambule:

« Le Comité Directeur de la Ligue AURA de Rugby pourra prendre toute décision qu'il jugera conforme à l'intérêt général du rugby, sur toutes les questions sportives qui seront soumises à son examen et qui ne se trouveraient pas expressément résolues par les Commissions ad hoc, ou résolues dans le présent règlement ou dans les Règlements Généraux de la FFR en vigueur.

En cas d'urgence, la Commission des règlements est qualifiée en la matière et rend compte au Comité Directeur de la Ligue Régionale AURA de Rugby »

# **TABLE DES MATIERES**

Ctrl + Clic pour accéder directement à l'annexe choisie

1.	ORGANISATION DES COMPETITIONS	-
2.	LE CALENDRIER OFFICIEL	
2. 3.	LIMITATION DU NOMBRE DES RENCONTRES ET DEROGATION	
3. 4.	RENONCEMENT AUX DROITS ACQUIS	
4. 5.	OBLIGATIONS SPORTIVES	
5. 6.	PRINCIPE DE CLASSEMENT – FORFAITS	
0. 7.	DISPOSITIONS PARTICULIERES PHASES FINALES LIGUE AURA	
7. 8.	« JOURNEE DES TERROIRS »	
-		
TABLE	DES ANNEXES	9
ANNEX	E 1 SANCTIONS - REPRESENTANT FEDERAL - CHARTE ARBITRAGE - VALORISATION	10
ΔΝΝΕΧ	(E 2 COMPETITION « HONNEUR »	13
ANNEX	E 3 COMPETITION « PROMOTION HONNEUR »	16
ANNEX	E 4 COMPETITION «1 <sup>ERE</sup> SERIE-2 <sup>EME</sup> SERIE »	19
ANNEX	E 5 COMPETITION «3EME SERIE-4EME SERIE »	24
ANNEX	E 6 COMPETITION « RESERVES HONNEUR »	29
ANNEX	E 7 COMPETITION « RESERVES PROMOTION HONNEUR »	31
ANNEX	E 8 EXTRAIT DU REGLEMENT FINANCIER AURA LIGUE POUR LES EPREUVES SENIORS -SAISON 2019-2020	33
ANNEX	E 9 QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE « SERIES » 2019-2020	36
ANNEX	(E 10 TABLEAU-MONTEES-DESCENTES	37
ANNEX	(E 11 COORDONNEES DES RESPONSABLES PAR MAISON DE L'OVALIE	38
AININEX	E 12 CALENDRIER GENERAL COMPETITIONS REGIONALES « SENIORS » - 2019-2020	3t



# Généralités :

# 1. ORGANISATION DES COMPETITIONS

# 1.1. Les formes de compétitions

Conformément à l'article 331 des Règlements Généraux, les clubs de la Ligue AuRA engagés pour la saison 2019-2020 sont répartis en 4 groupes :

- \* « Honneur »
- \* « Promotion d'Honneur »
- \* « 1ère Série-2ième Série »
- \* « 3ème Série-4ème Série »

Les compétitions régionales se dérouleront en poules, puis en phases finales éliminatoires.

# 1.2. Organisation de chaque compétition

L'organisation de chaque compétition régionale AURA (composition des poules, déroulement de la compétition, qualification ...) est spécifiée dans les **annexes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7,8,9,10,11,12** de ce Règlement.

# 2. LE CALENDRIER OFFICIEL

### 2.1. Dates et horaires des rencontres

Les rencontres régionales seniors sont programmées le dimanche après-midi à :

- \* 13h30 pour les équipes 2 Honneur
- \*14h00 pour les équipes 2 Promotion Honneur
- \* 15h00 pour les équipes 1

Remarque : en championnat 3S-4S, les rencontres opposant, à domicile, une réserve à un autre club se dérouleront à 13h30 en lever de rideau du match de l'équipe première du club.

Lorsqu'une association souhaite voir modifier la date ou l'horaire d'une rencontre, elle devra respecter les règles indiquées dans **les articles 311 et 312** des Règlements Généraux F.F.R.

Remarque : la Commission des Epreuves n'autorise pas le « report » d'un match de la dernière journée des phases de poule (hormis report global de la journée).

Cette modification devra faire l'objet d'une demande sur le document « Formulaire de demande de modification du calendrier officiel » figurant sur le site internet de la Ligue et adressé à la Commission des Epreuves de la Ligue AURA (au gestionnaire de la compétition concernée) avec l'accord des deux équipes en présence.

# 2.2. Matchs reportés

En cas de report d'un match, dont les conditions sont décrites dans les **articles 313.1 à 313.7** des Règlements Généraux F.F.R., **il se jouera obligatoirement à la 1ère date de repli prévue dans le calendrier officiel.**L'indication **« Repli »** dans le calendrier signifie que cette date disponible est réservée par la Commission des Epreuves pour programmer une ou des rencontre(s) qui n'auraient pu se jouer à la date prévue au calendrier initial. **Il** 





ne s'agit, en aucun cas d'une date « Libre » laissée à la disposition des clubs. Tout club qui ne disputerait pas une rencontre reportée sur une date de « Repli » sera considéré comme « Forfait » pour cette rencontre. Par contre tout évènement d'intérêt général prévu à une date qui, initialement apparaissait « Libre » sur le calendrier des compétitions, devra être signalé par écrit à la Commission des Epreuves avant le 15 Septembre de la saison en cours (disposition spécifique de la Ligue AURA).

La maladie, au même titre que la blessure, constitue un aléa auquel tous les clubs sont soumis. En conséquence la présentation de certificats médicaux ne sera pas prise en compte pour accepter le report d'une rencontre ; sauf en cas d'épidémie déclarée par l'agence de veille sanitaire ou par un avis hebdomadaire de la F.F.R. La commission des épreuves n'autorise pas le report à une date postérieure d'un match programmé pour cause de festivité etc..., en revanche les clubs pourront demander de l'avancer à une date antérieure à la date prévue.

# 3. LIMITATION DU NOMBRE DES RENCONTRES et DEROGATION

La limitation du nombre de rencontres qu'un joueur peut faire dans une période de **72 heures** est indiquée dans **l'article 230.2** des Règlements Généraux.

Dérogation (article 230.3 des R.G.de la F.F.R.) pour les joueurs participant au match de la réserve.

# 4. RENONCEMENT AUX DROITS ACQUIS

# 4.1. Conditions générales

Les conditions générales de renoncement aux droits acquis sont précisées dans l'article 323 (R.G.de la F.F.R.).

Toute demande de renoncement aux droits acquis pour un club qui devait évoluer en Fédérale 3, devra être présentée au plus tard **21 jours** avant la date de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la F.F.R. Dans l'hypothèse où un club refuse, ou se voit refuser la montée en Fédérale 3 pour un motif financier, administratif ou disciplinaire, son remplacement sera réalisé conformément à **l'article 344.2** des Règlements Généraux F.F.R.

\*Pour les compétitions régionales, un club pourra également évoluer à sa demande en série inférieure après accord de la Commission des Epreuves territoriales. **Cette demande devra parvenir à la Ligue AURA au plus tard le 5 Juillet de la saison en cours.** 

\*A l'issue de la saison des compétitions régionales, un club pourra refuser la montée en catégorie supérieure acquise sportivement et jouer dans la même catégorie après accord de la commission des épreuves. Cette demande devra parvenir à la Ligue AURA au plus tard le 5 Juillet de la saison en cours.

Pour la saison 19-20 et en raison du changement de structure du championnat AURA, les clubs de série (PH à 4S) renonçant à leurs droits ne seront pas pénalisés. Ils pourront participer aux phases finales de Ligue et seront autorisés à participer aux phases finales du Championnat de France.

# 4.2. Remplacement d'un club :

\*remplacement d'un club demandant à jouer en catégorie inférieure : le club concerné sera remplacé par le club le mieux classé parmi les clubs rétrogradés de la catégorie concernée.

\*remplacement d'un club renonçant à la montée en catégorie supérieure : le club concerné sera remplacé par le 1<sup>er</sup> club remplissant les obligations sportives qui n'a pas acquis l'accession en catégorie supérieure ou le suivant si refus du 1<sup>er</sup>.





# 5. OBLIGATIONS SPORTIVES

# 5.1. Conditions générales

Les tableaux ci-dessous fixent les conditions générales concernant la participation obligatoire (sans forfait général durant la saison) des autres équipes de l'association aux compétitions, selon le niveau de l'équipe « UNE » Senior.

<sup>\*</sup>Tableaux pouvant être modifiés suivant les modifications des règlements FFR.

OBLIGATIONS SPORTIVES ET ARBITRALES							
Catégories	Réserves	Arbitre	Ecole de Rugby (Au 31 janvier)		U19-U18 à XV		U16 à XV
Honneur (3)(5)	1 réserve à XV	1 arbitre	22 licencié(e)s	et	1 équipe (1)	ou	1 équipe (1)
Promotion d'Honneur (4)(5)	Valorisation	1 arbitre	22 licencié(e)s	-	X	-	X
1ère Série (4)(5)	X	1 arbitre	15 licencié(e)s	-	X	-	X
2ème Série (4)(5)	X	1 arbitre	15 licencié(e)s	-	X	-	X
3 <sup>ème</sup> Série (2)	X	1 arbitre	X	-	X	-	X
4 <sup>ème</sup> Série (2)	X	1 arbitre	X	-	X	-	X

- (1) Possibilité de rassemblement avec 10 licenciés minimum d'une classe d'âge.
- (2) En 3ième et 4ième Série, un bonus sera attribué à l'équipe une des clubs ayant une Ecole de Rugby au 31 janvier \*4pts si EdR >=15 (EdR à U16)
  - \*2pts si EdR>=10(EdR à U16)
- (3) licencié(e)s pris en compte : EdR +U14
- (4) licencié(e)s pris en compte :EdR à U16
- (5) l'obligation EdR pour les clubs situés dans des villes <10000ha (ou canton < 20000ha) ne s'applique pas.

La Ligue AURA assure le contrôle de ces obligations sur l'ensemble des associations participant à ces compétitions. En cas de non-respect de ces dispositions, les mesures suivantes seront appliquées :



Niveau de l'équipe « UNE »		Sanctions encourues en cas de non-respect
Honneur	Ecole de rugby : Au moins 22 licenciés au plus tard le 31 janvier de la saison en cours  Moins de 16 ans* : 1 équipe à XV  OU  Moins de 19 ans* : 1 équipe à XV  * L'équipe ou les équipes concernées peuvent être engagées en compétition dans le cadre d'un rassemblement.  En cas de rassemblement, l'association dont la situation au regard du présent article est contrôlée, doit disposer d'au moins 10 licenciés dans la classe d'âge considérée, au plus tard le 15 décembre de la saison en cours.  Senior : 1 équipe réserve à XV  Dispense :  L'obligation de présenter une école de rugby ne s'applique pas aux associations situées dans une ville de 10 000 habitants au plus ou dans un canton de 20 000 habitants (statistiques en vigueur selon l'INSEE)	Absence d'école de rugby (y compris école de rugby avec 0 licencié) et/ou d'une ou plusieurs équipes obligatoires : Non-participation de l'équipe « Une » seniors aux phases finales du championnat de France et de la Ligue AURA.  Non-respect du nombre minimum de licenciés « Ecole de rugby » : - Entre 1 et 10 licenciés : retrait de 4 points au classement de l'équipe « Une » seniors ; - Entre 11 et 21 licenciés : retrait de 2 points au classement de l'équipe « Une » seniors.  Non-respect du nombre minimum de licenciés en cas de rassemblement (par situation non-conforme) : - Entre 1 et 4 licenciés : retrait de 4 points au classement de l'équipe « Une » seniors ; - Entre 5 et 9 licenciés : retrait de 2 points au classement de l'équipe « Une » seniors ;
Séries Régionales (Promotion d'Honneur à 4 <sup>ième</sup> Série)	Promotion d'honneur:  22 licenciés au minimum au plus tard le 31 janvier de la saison en cours, répartis sur les classes d'âge « Ecole de Rugby » à « moins de 16 ans »  1ère et 2ème séries régionales: 15 licenciés au minimum au plus tard le 31 janvier de la saison en cours, répartis sur les classes d'âge « Ecole de Rugby » à « moins de 16 ans »  3ème et 4ème séries régionales: Pas d'obligations FFR –bonus Ligue AURA  Dispense:  L'obligation de présenter un nombre minimum de licenciés répartis sur les classes d'âge « Ecole de rugby » à « moins de 16 ans » ne s'applique pas aux associations situées dans une ville de 10 000 habitants au plus ou dans un canton de 20 000 habitants au plus (statistiques en vigueur selon l'INSEE)	Non-participation de l'équipe « Une » seniors aux phases finales du championnat de France et de la Ligue AURA.





# 5.2. Conditions particulières

### 1\*Dispense:

L'obligation de présenter une école de rugby ne s'applique pas aux associations situées dans une ville de 10 000 habitants au plus ou dans un canton de 20 000 habitants (statistiques en vigueur selon l'INSEE).

2\*Dispositifs particuliers applicables aux associations promues :

-Pour remplir ses obligations sportives dans les classes d'âge de jeunes (Ecole de rugby, « moins de 16 ans », et « moins de 19 ans »), une association dont l'équipe « Une » senior est promue (sauf en divisions professionnelles) doit, a minima, engager les équipes exigées dans la division dont elle provient.

-Sauf disposition contraire, elle devra, en revanche, engager l'équipe ou les équipes seniors exigées dans la division dans laquelle elle est promue.

### 6. PRINCIPE DE CLASSEMENT – FORFAITS

# 6.1. Règle générale

A l'issue des matchs de poules, le classement des équipes par poule est établi conformément à l'article 340.1 des Règlements Généraux F.F.R.

# 6.2. Barème des points

- a) Il est attribué à chaque équipe, à l'issue d'un match de phase préliminaire, d'un match de phase qualificative ou à l'issue des deux matchs « aller » et « retour » d'une phase finale de l'une de ces compétitions, le nombre de points, dits « points terrain » suivants :
- 4 points pour match gagné.
- 2 points pour match nul.
- 0 point pour match perdu.
- 0 point à l'équipe qui s'est présentée avec l'effectif requis dans sa catégorie (voir tableau de l'Annexe XII, Règle du Jeu N° 3.1) mais qui, au cours de la rencontre, s'est retrouvée en effectif insuffisant (voir article 452) ; dans ce cas, 5 points au bénéfice de l'équipe adverse.
- 0 point à l'équipe qui s'est présentée avec un effectif incomplet ; dans ce cas, 5 points au bénéfice de l'équipe non fautive.
- Moins 2 points à l'équipe ayant match perdu par disqualification ou par forfait ; dans ces cas, 5 points au bénéfice de l'équipe non responsable du match perdu.
  - b) En outre il sera accordé, selon les principes ci-dessous, des points « terrain » supplémentaires dits « points bonus » :
- 1 point de « bonus » au bénéfice de l'équipe ayant marqué au moins 3 essais de plus que son adversaire ;
- 1 point de « bonus » au bénéfice de l'équipe ayant perdu par un écart inférieur ou égal à 7 points. Les points de « bonus » attribués selon les principes ci-dessus s'ajoutent aux « points terrain » obtenus par l'équipe concernée sauf en cas de match perdu par disqualification, par forfait ou pour cause de « match à effectif incomplet ».





En cas de match interrompu et rejoué dans les conditions fixées par l'article 453 des Règlements Généraux de la F.F.R., seuls sont pris en compte pour l'attribution des « points bonus » les essais et points marqués par chaque équipe lors du second match (match rejoué).

Pour les points non développés, il sera fait application des Règlements Généraux de la F.F.R.

### 6.3. Les forfaits

Les conditions pour qu'une équipe soit déclarée « Forfait simple » ou « Forfait général » sont précisées dans l'article 342 des Règlements Généraux F.F.R.

Si une équipe « une » déclare forfait lors de la phase « **Aller** », la rencontre « **Retour** » aura lieu sur le terrain de l'équipe non fautive (y compris pour les réserves) ; **par contre cette disposition ne s'applique pas dans le cas où seule la réserve déclare forfait (article 342.1 des Règlements Généraux F.F.R.).** 

Un forfait simple enregistré lors de l'une des deux dernières journées retour d'une phase préliminaire ou qualificative entraînera pour l'équipe fautive sa non qualification pour les phases finales du Championnat de France et des phases finales de Ligue.

Les péréquations seront effectuées selon les modalités définies par l'article 341-3 des Règlements Généraux de la FFR.





# 6.4. Classement par péréquation

A l'issue d'une phase préliminaire ou qualificative, application de **l'article 341.3** des Règlements Généraux F.F.R. pour les compétitions régionales.

La péréquation sera réalisée selon le calcul type « fédéral » (incluant les bonus obtenus par les clubs).

# 6.5. Classement en cas d'égalité

Si deux ou plusieurs équipes sont à égalité à la fin de la phase préliminaire ou de la phase qualificative, il sera fait application de **l'article 343.2** des Règlements Généraux F.F.R.

# 7. DISPOSITIONS PARTICULIERES PHASES FINALES LIGUE AURA

### 7.1. « Monsieur sécurité »

Les clubs qualifiés en phase finale de Ligue AURA devront avoir un « Monsieur sécurité » qui sera le garant de la bonne tenue des supporters de son club et qui surveillera l'interdiction de l'introduction dans l'enceinte sportive de certains objets lors de ces rencontres.

Si incidents, application des sanctions du R.G. F.F.R. art.430 et suivants : 512.1-512.2-512.3

### 7.2. Caution

Une caution de 500€ sera mise en place pour chaque club qualifié et pourra être retenue si les membres du club causent des dégradations aux installations. Les décisions seront prises par les commissions régaliennes concernées.

# 8. « JOURNEE DES TERROIRS »

Cette « Journée des Terroirs » pourra avoir lieu dans chaque « terroir » et sera organisée par la Maison d'Ovalie du terroir (si possible sur un seul site par MO).

Chaque Maison d'Ovalie fera disputer 8 finales (honneur à 4ième série et réserves honneur et PH).

Ces finales opposeront dans chaque série les 2 clubs les mieux classés par MO à l'issue de la phase de poules.

La « Journée des Terroirs » est indépendante des phases finales Ligue AURA et ne qualifie pas au Championnat de France « séries ».

La « Journée des Terroirs » est un dispositif spécifique de la Ligue AURA.





# **Table des Annexes**

# Ctrl + Clic pour accéder directement à l'annexe choisie

ANNEXES	9
ANNEXE 1 SANCTIONS - REPRESENTANT FEDERAL - CHARTE ARBITRAGE - VALORISATION	10
ANNEXE 2 COMPETITION « HONNEUR »	13
ANNEXE 3 COMPETITION « PROMOTION HONNEUR »	16
ANNEXE 4 COMPETITION «1 <sup>ERE</sup> SERIE-2 <sup>EME</sup> SERIE »	19
ANNEXE 5 COMPETITION «3EME SERIE-4EME SERIE »	24
ANNEXE 6 COMPETITION « RESERVES HONNEUR »	29
ANNEXE 7 COMPETITION « RESERVES PROMOTION HONNEUR »	31
ANNEXE 8 EXTRAIT DU REGLEMENT FINANCIER AURA LIGUE POUR LES EPREUVES SENIORS -SAISON 2019-202	33
ANNEXE 9 QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE « SERIES » 2019-2020	36
ANNEXE 10 TABLEAU-MONTEES-DESCENTES	37
ANNEXE 11 COORDONNEES DES RESPONSABLES PAR MAISON DE L'OVALIE	38
ANNEXE 12 CALENDRIER GENERAL COMPETITIONS REGIONALES « SENIORS » - 2019-2020	39





# Annexe 1

# Sanctions - Représentant fédéral - Charte arbitrage - Valorisation

# 1. Sanctions sportives

Toute association faisant l'objet d'une sanction sportive, prise dans le cadre des dispositions des **articles 512.2** et **512.3** des Règlements Généraux, concernant une suspension de terrain, sera dans l'obligation de disputer la ou les rencontres concernées sur un **terrain neutre**.

# 2. Représentant fédéral

# 2.1. Action préventive (phase qualificative) :

**Honneur :** 1 Représentant Fédéral pour cinq (5) rencontres à domicile et cinq (5) rencontres à l'extérieur.

**Promotion Honneur :** 1 Représentant Fédéral pour 4 rencontres sur la saison (deux (2) rencontres à domicile-deux (2) rencontres à l'extérieur)

**1**ère **Série à 4**ème **Série :** 1 Représentant Fédéral pour 2 rencontres sur la saison (une (1) rencontre à domicileune (1) rencontre à l'extérieur)

# 2.2. Action disciplinaire :

Pour chaque compétition (Honneur-Promotion Honneur-1ère à 4ième série), un Représentant Fédéral sera désigné pour toute équipe cumulant des semaines de suspension en fonction du barème suivant :

Le représentant fédéral sera désigné par le secteur où se déroule la rencontre après information de la Ligue

Pour chaque compétition (Honneur-Promotion Honneur-1ère à 4ième série), les frais occasionnés par la désignation d'un représentant fédéral seront à la charge du club fautif.

Si les 2 clubs en présence sont sanctionnés, les frais seront payés par moitié par chaque club.





	IND	9-2020				
_		Toutes compétitions Aura (y compris équipes B)				
Types	s d'incivilité	Phase aller	Phase aller Phase retour et phase finale			
Carton rou personne touche	uge sur du banc de			Au-delà de 3 cartons rouges ou		
Carton rouge ou rapport sanctionné par la commission de discipline suite à un acte à l'encontre d'un officiel de match		RF au match suivant la     notification de la sanction + 1 RF     au match retour	1 RF sur les 2 matchs suivant la notification	rapports pour ce type de sanction, 1 RF désigné jusqu'à la fin de la saison		
Match arre	èté pour voie de officiel	1 RF jusqu'à la fin du championnat				
Equipe : nombre	A partir de 10 semaines	1 RF au match suivant la notification				
de jours de	A partir de 16 semaines	1 RF sur les 2 matchs suivant la notif	ication de la sanction			
suspens ion	A partir de 22 semaines	1 RF sur les 3 matchs suivant la notif				
cumulés (carton	A partir de 28 semaines	1 RF sur les 4 matchs suivant la notif				
rouge direct) /	A partir de 34 semaines	1 RF sur les 5 matchs suivant la notification de la sanction				
équipe	Au-delà de 40 semaines	1 RF jusqu'à la fin du championnat				
Sanctions délibération commission discipline	ons des	Application de la délibération				

# 3. Charte arbitrage

Les clubs évoluant en Séries Régionales sont tenus au respect des dispositions de l'Annexe III – Titre II –des Règlements Généraux de la F.F.R.

En cas de non-respect de ces obligations, il sera fait application des dispositions de l'article 7 – Annexe II – Titre II. Le nombre d'arbitres officiels que les associations doivent mettre à la disposition de leur Ligue est variable suivant la compétition à laquelle participe leur équipe « Une » :

# Annexe III-ARTICLE 7 – R.G. F.F.R. : MESURES DE RECOMPENSES POUR LES CLUBS DE DIVISIONS FEDERALES ET DE SERIES REGIONALES

Au 15 mars 2020, les mesures de récompenses suivantes sont appliquées :

2 points de bonus au classement de l'équipe « Une » si l'association respecte le point 2 de l'article 5 (arbitre mis à disposition de la Ligue)

1 point de bonus supplémentaire au même classement si l'association respecte le point 3 de l'article 5 (arbitre ayant rempli son quota de matchs à arbitrer).





<sup>\*</sup> Compétitions Lique AURA (Honneur à 4S) : 1 arbitre

# 4. Valorisation

# 4.1. Réserves « Promotion Honneur » :

L'existence d'une équipe Réserve n'est pas une obligation FFR. Cependant, la Ligue AURA valorisera l'existence d'une « équipe Réserve à X » en attribuant un bonus à l'équipe une selon le barème suivant :

Nombre club/poule	Nombre matchs joués	Nombre minimum à domicile	Nombre minimum à l'extérieur	Bonus équipe une
10	18	9	9	8
<b>«</b>	≥ 13	8	5	6
<b>«</b>	≥ 9	5	4	4
9	16	8	8	8
<b>«</b>	≥ 11	7	4	6
<b>«</b>	≥8	5	3	4

L'arbitre des équipes « premières » validera la feuille de match des réserves en cas d'absence d'arbitre pour les réserves. Les matchs gagnés par forfait de l'adversaire comptent comme match joué.

# 4.2. Ecole de Rugby en 3S-4S:

Afin de récompenser les efforts des clubs de ces 2 séries en faveur des jeunes joueurs , un bonus sera attribué à l'équipe première selon le barème suivant :

\*15 licenciés (EdR à U16) : 4 pts \*10 licenciés (EdR à U16) : 2 pts

L'effectif pris en compte sera celui au 31 janvier 2020.





# Annexe 2

# Compétition « Honneur »

# 1. Participants

Pour la saison 2019/2020, 40 associations sont invitées à participer au Championnat de Ligue AURA « Honneur » en fonction du classement obtenu à l'issue de la saison 2018/2019.

# 2. Architecture de l'« Honneur »

Cette compétition comportera 2 phases :

Les clubs seront répartis dans 4 poules de 10.

A l'issue de la phase préliminaire, les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les phases finales.

Descentes : les descentes en « Promotion d'Honneur » seront déterminées selon l'annexe 10 « Tableau des montées-descentes ».

1/8e finale	1/4 finale	½ finale	Finale AURA
sur terrain mieux classé	match aller-retour	site neutre	site neutre
M1 : 1 vs 16	Q1 : M1 vs M8		
M2 : 2 vs 15		Q1 vs Q4	
M3 : 3 vs 14	Q2 : M2 vs M7		
M4: 4 vs 13			V1 vs V2
M5 : 5 vs 12	Q3 : M3 vs M6	Q2 vs Q3	
M6 : 6 vs 11			
M7:7 vs 10	Q4 : M4 vs M5		
M8:8 vs 9			

Les 1/8e Finale se joueront sur le terrain du mieux classé en phase de poule





<sup>\*</sup>phase de poule préliminaire

<sup>\*</sup>phases finales Championnat de Ligue qualificatives au Championnat de France et à la Journée des Finales AURA. En parallèle se jouera un Challenge de Ligue.

Les ¼ Finale se joueront en match aller-retour (le moins bien classé reçoit au match aller) le vainqueur sera déterminé selon l'Art .454.3 des R.G. de la F.F.R.

Les ½ Finale et Finale se joueront sur terrain neutre.

Les vainqueurs des 1/4 Finale accèdent directement à la Fédérale 3.

# Les vainqueurs des 1/4 Finale seront qualifiés pour le Championnat de France « Honneur »

### **Barrage Championnat de France**

Participent à ce barrage les perdants des 1/4 Finale du Championnat de Ligue Honneur.

Barrage	
Terrain neutre	
PQ1 vs PQ4	V B1
PQ2 vs PQ 3	V B2

# Les 2 vainqueurs du barrage entre les perdants des ¼ Finale seront également qualifiés pour le Championnat de France « Honneur »

Les 2 matchs de barrage qualificatifs pour le Championnat de France se dérouleront sur terrain neutre

Le classement de ces 6 clubs :

Qualifié n° 1 : champion Ligue AURA

Qualifié n°2 : finaliste

Qualifiés n°3 et 4 : ½ finalistes puis selon leur classement en phase de poule

Qualifiés  $n^\circ 5$  et 6 : vainqueurs barrage (entre perdants  $\frac{1}{4}$  finale) puis selon leur classement en phase de

poule.

Suite du classement : 1- n° 7 et 8 : perdants barrage puis classement en phase de poule

2- n° 9 à 16 : perdants en1/8° finale puis classement en phase de poule 3- n° 17 à 40 : rang dans la poule puis nombre de points (GA si ex aequo)

# 3. Challenge Ligue AuRA:

Participent à ce challenge les perdants des 1/8° Finale du Championnat de Ligue et les clubs classés 17° à 40°.

Tableau des oppositions :

Barrage 1	Barrage 2	1/8e finale	1/4 finale	½ finale	Finale
(25° à 40°)	(8 vainqueurs Barr1 et 17e à 24e)	(8 vainqueurs Barr 2 et perdants 1/8°)			
terrain mieux classé	terrain mieux classé	terrain mieux classé	terrain mieux classé	terrain neutre	terrain neutre
B1—B2	B21	M1	Q1		
B3—B4	B22	M2		D1	
B5—B6	B23	M3	Q2		
B7—B8	B24	M4			V1 vs V2
B9—B10	B25	M5	Q3	D2	
B11—B12	B26	M6			
B13B14	B27	M7	Q4		
B15—B16	B28	M8			



Les barrages 1 et 2-1/16e-1/8e et ¼ finales se dérouleront sur le terrain du club le mieux classé. Les 1/2 Finales et la Finale se joueront sur terrain neutre. Les oppositions seront déterminées selon les critères géographiques et sportifs





# Annexe 3

# **Compétition « Promotion Honneur »**

# 1. Participants

Pour la saison 2019/2020, 38 associations sont invitées à participer au Championnat de Ligue AURA « Promotion Honneur » en fonction du classement obtenu à l'issue de la saison 2018/2019.

# 2. Architecture de la « Promotion Honneur »

Cette compétition comportera 2 phases :

\*phase de poule préliminaire

\*phases finales Championnat de Ligue qualificatives au Championnat de France et à la Journée des Finales AURA. En parallèle se jouera un Challenge de Ligue.

Les clubs seront répartis dans 4 poules de 9 ou 10.

A l'issue de la phase préliminaire, les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les phases finales. Les descentes de Promotion Honneur en « 1ère-2ième série » s'effectueront selon le tableau de l'annexe 10 (Tableau des montées-descentes)

Les oppositions en 1/8e finales seront déterminées par le classement en poules (art.340.1 R.G F.F.R.) et la proximité géographique sans que deux clubs de la même poule se rencontrent.

Les oppositions en ¼ finale et ½ finale seront déterminées selon le tableau ci-dessous afin que les vainqueurs des matchs M1 et M2 ne puissent se rencontrer qu'en finale.





1/8e finale	1/4 finale	½ finale	Finale AURA	
sur terrain mieux classé	match aller-retour	site neutre	Site neutre	
M1 : 1 vs géo 1	Q1 :M1 vs M 5-6-7-8			
M2 : 2 vs géo 2				
M3 : 3 vs géo 3	Q2 :M2 vs M 5-6-7-8	Q1 vs Q3 ou Q4		
M4 : 4 vs géo 4			V1 vs V2	
M5 : 5 vs géo 5	Q3 :M3 vs M 5-6-7-8			
M6 : 6 vs géo 6		Q2 vs Q3 ou Q4		
M7 : 7 vs géo 7	Q4 :M4 vs M 5-6-7-8			
M8 : 8 vs géo 8				

Les 1/8º Finale se joueront sur le terrain du mieux classé en phase de poule.

Les ¼ Finale se joueront en match aller-retour (le moins bien classé reçoit au match aller) le vainqueur sera déterminé selon l'Art .454.3 des R.G. de la F.F.R.

Les ½ Finale et Finale se joueront sur terrain neutre.

Les vainqueurs des 1/4 Finale monteront en « Honneur » (sous réserve du respect des obligations)

Les vainqueurs des 1/4 Finale seront qualifiés pour le Championnat de France « Promotion Honneur »

### **Barrage Championnat de France**

Participent à ce barrage les perdants des 1/4 Finale du Championnat de Ligue « Promotion Honneur ».

Barrage	
Terrain neutre	
PQ1 vs PQ4	V B1
PQ2 vs PQ 3	V B2

Les 2 vainqueurs du barrage entre les perdants des ¼ Finale seront également qualifiés pour le Championnat de France « Promotion Honneur »

Les 2 matchs de barrage qualificatifs pour le Championnat de France se dérouleront sur terrain neutre

Le classement des clubs :

Qualifié n° 1 : champion Lique AURA

Qualifié n°2: finaliste

Qualifiés n°3 et 4 : ½ finalistes puis selon leur classement en phase de poule

Qualifiés  $n^{\circ}5$  et 6 : vainqueurs barrage (entre perdants  $\frac{1}{4}$  finale) puis selon leur classement en phase de poule.

Suite du classement : 1- n° 7 et 8 : perdants barrage puis classement en phase de poule

2- n° 9 à 16 : perdants en1/8° finale puis classement en phase de poule 3- n° 17 à 38 : rang dans la poule puis nombre de points (GA si ex aequo)

# 3. Challenge Ligue AuRA:

Participent à ce challenge les perdants des 1/8e Finale du Championnat de Ligue et les clubs classés 17e à 38e.





# Tableau des oppositions :

Barrage 1 (27° à 38°)	Barrage 2 (6 vainqueurs Barr1 et 17e à 26e)	1/8º finale (8 vainqueurs Barr 2 et perdants 1/8º)	1/4 finale	½ finale	Finale
terrain mieux classé	terrain mieux classé	terrain mieux classé	terrain mieux classé	terrain neutre	terrain neutre
B1—B2	B21	M1	Q1		
B3—B4	B22	M2		D1	
B5—B6	B23	М3	Q2		
B7—B8	B24	M4			V1 vs V2
B9—B10	B25	M5	Q3	D2	
B11—B12	B26	M6			
	B27	М7	Q4		
	B28	M8			

Les barrages-1/8 $^{\rm e}$  et  $^{1}\!\!/_{\! a}$  finales se dérouleront sur le terrain du club le mieux classé. Les 1/2 Finales et la Finale se joueront sur terrain neutre.

Les oppositions seront déterminées selon les critères géographiques et sportifs





# Annexe 4

# Compétition «1ère Série-2ème Série »

# 1. Participants

Pour la saison 2019/2020, 50 associations sont invitées à participer au Championnat de Ligue AURA « 1ère Série-2ième Série » en fonction du classement obtenu à l'issue de la saison 2018/2019.

# 2. Architecture de la « 1ère Série-2ème Série »

Cette compétition comportera 2 phases :

\*une phase de poule qualificative

\*phases finales Championnat de Ligue qualificatives au Championnat de France et à la Journée des Finales AURA. En parallèle se joueront un Challenge et une Coupe de Ligue.

# Phase 1 de poules, qualificative :

Les clubs sont répartis dans 5 poules de 10 (par niveau sportif et proximité géographique) Les clubs seront opposés en matchs aller-retour.

# 3. Phases finales : 1ère Série :

A l'issue de la phase de poules, les clubs classés de 1 à 16 (les 3 premiers de chaque poule et le meilleur 4<sup>ième</sup> disputent les phases finales selon le tableau ci-dessous. Les oppositions en 1/8e finales seront déterminées par le classement en poules (art.340.1 R.G F.F.R.) et la proximité géographique sans que deux clubs de la même poule se rencontrent.

Les oppositions en  $\frac{1}{4}$  finale et  $\frac{1}{2}$  finale seront déterminées selon le tableau ci-dessous afin que les vainqueurs des matchs M1 et M2 ne puissent se rencontrer qu'en finale.





1/8e finale	1/4 finale	½ finale	Finale AURA	
sur terrain mieux classé	match aller-retour	site neutre	Site neutre	
M1 : 1 vs géo 1	Q1 :M1 vs M 5-6-7-8			
M2 : 2 vs géo 2				
M3 : 3 vs géo 3	Q2 :M2 vs M 5-6-7-8	Q1 vs Q3 ou Q4		
M4 : 4 vs géo 4			V1 vs V2	
M5 : 5 vs géo 5	Q3 :M3 vs M 5-6-7-8			
M6 : 6 vs géo 6		Q2 vs Q3 ou Q4		
M7 : 7 vs géo 7	Q4 :M4 vs M 5-6-7-8			
M8 : 8 vs géo 8				

Les 1/8° Finale se joueront sur le terrain du mieux classé à l'issue de la phase de poules. Les vainqueurs des 1/4 Finale joués en match aller-retour monteront en Promotion Honneur (sous réserve du respect des obligations) - le vainqueur sera déterminé selon l'Art .454.3 des R.G. de la F.F.R.

Les ½ Finale et Finale se joueront sur terrain neutre.

Les vainqueurs des 1/4 Finale seront qualifiés pour le Championnat de France « 1ère Série»

### **Barrage Championnat de France**

Participent à ce barrage les perdants des 1/4 Finale du Championnat de Ligue 1ère série.

### Tableau des oppositions :

Barrage 1	Barrage 2
Terrain neutre	
PQ1 vs PQ4	V B1 vs V B2
PQ2 vs PQ 3	

Le vainqueur du barrage 2 sera qualifié pour le Championnat de France « 1ère Série

# 4. Phases finales 2èmeSérie:

A l'issue de la phase de poules, les clubs classés de 17 à 32 (les 4èmes de chaque poule, non qualifiés en 1ère série, les 5ème et 6ème de chaque poule et les 2 meilleurs 7èmes disputent les phases finales selon le tableau cidessous. Les oppositions en 1/8e finales seront déterminées par le classement en poules (art.340.1 R.G F.F.R.) et la proximité géographique sans que deux clubs de la même poule se rencontrent.

Les oppositions en ¼ finale et ½ finale seront déterminées selon le tableau ci-dessous afin que les vainqueurs des matchs M1 et M2 ne puissent se rencontrer qu'en finale.





1/8º finale	1/4 finale	½ finale	Finale AURA	
sur terrain mieux classé	match aller-retour	site neutre	Site neutre	
M1 : 17 vs géo 1	Q1 :M1 vs M 5-6-7-8			
M2 : 18 vs géo 2				
M3 : 19 vs géo 3	Q2 :M2 vs M 5-6-7-8	Q1 vs Q3 ou Q4		
M4 : 20 vs géo 4			V1 vs V2	
M5 : 21 vs géo 5	Q3 :M3 vs M 5-6-7-8			
M6 : 22 vs géo 6		Q2 vs Q3 ou Q4		
M7 : 23 vs géo 7	Q4 :M4 vs M 5-6-7-8			
M8 : 24 vs géo 8				

Les 1/8º Finale se joueront sur le terrain du mieux classé à l'issue de la phase de poules.

Les ¼ Finale se joueront en match aller-retour (aller chez le moins bien classé) - le vainqueur sera déterminé selon l'Art .454.3 des R.G. de la F.F.R.

Les ½ Finale et Finale se joueront sur terrain neutre.

Les vaingueurs des 1/4 Finale seront qualifiés pour le Championnat de France « 2ème Série »

# **Barrage Championnat de France**

Participent à ce barrage les perdants des 1/4 Finale du Championnat de Ligue 1ère série.

### Tableau des oppositions :

Barrage 1	Barrage 2
Terrain neutre	
PQ1 vs PQ4	V B1 vs V B2
PQ2 vs PQ 3	

Le vainqueur du barrage 2 sera qualifié pour le Championnat de France « 2ème Série »

# 5. Classement des clubs pour le Championnat de France

Le classement des clubs et des barragistes sera établi de la façon suivante :

### 1ère Série:

Qualifié n° 1 : champion Lique AURA 1ère Série

Qualifié n°2 : finaliste 1ère Série

Qualifiés n°3 à 4 : perdants ½ finale puis selon leur classement en phase de poule « 1ère-2ième Série »

Qualifiés n°5 : vainqueur barrage 2 (1ère Série) Suite du classement : 1- n° 6 : perdant barrage 2

2- n° 7 et 8 : perdants barrage 1 puis classement en phase de poule 3- n° 9 à 16 : perdants en1/8 finale puis classement en phase de poule

### 2èmeSérie:

Qualifié n° 1 : champion Ligue AURA 2ième Série

Qualifié n°2 : finaliste 2ième Série

Qualifiés n°3 à 4 : perdants ½ finale puis selon leur classement en phase de poule « 1ère-2ième Série »

Qualifiés n°5 : vainqueur barrage 2 (2ième Série)





Suite du classement : 1- n° 6 : perdant barrage 2 (ou 22ième « 1ère-2ième Série »)

2- n° 7 et 8(ou 23ième et 24ième « 1ère-2ième Série ») et : perdants barrage 1 puis

classement en phase de poule

3- n° 9 à 16(ou 25ième à 32ième « 1ère-2ième Série ») : perdants en1/8e finale puis

classement en phase de poule

4- n° 17 à 34(ou 33ième à 50ième « 1ère-2ième Série »): rang dans la poule puis nombre de

points (GA si ex aequo)

# 6. Challenge Ligue AuRA:

Participent à ce challenge les perdants des 1/8° Finale des Championnats de Ligue 1ère série et 2ème série.

# <u>Tableau des oppositions :</u>

1/8e finale (Perdants 1/8e 1S et perdants 1/8e 2S)	1/4 finale	½ finale	Finale
terrain mieux classé	terrain mieux classé	terrain neutre	terrain neutre
M1	Q1		
M2		D1	
М3	Q2		
M4			V1 vs V2
M5	Q3	D2	
M6			
M7	Q4		
M8			

Les 1/8e et 1/4 finales se dérouleront sur le terrain du club le mieux classé.

Les 1/2 Finales et la Finale se joueront sur terrain neutre.

Les oppositions seront déterminées selon les critères géographiques et sportifs.

# 7. Coupe Ligue AuRA:

Participent à cette Coupe les 18 clubs non-qualifiés en Championnat de Ligue 1ère série et 2ième série.

Barrage (47° à 50°)	1/8º finale (2 vainqueurs Barrage et clubs 33º à 46º)	1/4 finale	½ finale	Finale
terrain mieux classé ou neutre	terrain mieux classé	terrain mieux classé	terrain neutre	terrain neutre
B1	M1	Q1		
B2	M2		D1	
	M3	Q2		
	M4			V1 vs V2
	M5	Q3	D2	
	M6			
	M7	Q4		
	M8			



Les 1/8° et ¼ finales se dérouleront sur le terrain du club le mieux classé. Les 1/2 Finales et la Finale se joueront sur terrain neutre. Les oppositions seront déterminées selon les critères géographiques et sportifs

Les descentes de « 1ère - 2ème série » en « 3ème - 4ème série » s'effectueront selon le tableau de l'annexe 10 (Tableau des montées-descentes)





# Annexe 5

# Compétition «3ème Série-4ème Série »

# 1. Participants

Pour la saison 2019/2020, 49 associations (dont les réserves de 1ère et 2ième séries) sont invitées à participer au Championnat de Ligue AURA « 3ème Série-4ème Série » en fonction du classement obtenu à l'issue de la saison 2018/2019.

# 2. Architecture de la « 3<sup>ème</sup> Série-4<sup>ème</sup> Série »

Cette compétition comportera 2 phases :

\*une phase de poules qualificative

\*phases finales Championnat de Ligue qualificatives au Championnat de France et à la Journée des Finales AURA. En parallèle se joueront un Challenge et une Coupe de Ligue.

# 3. Phase 1 de poules, qualificative :

Les clubs sont répartis dans 5 poules de 9 ou 10 (par niveau sportif et proximité géographique). Les clubs seront opposés en matchs aller-retour.

Pour les phases finales des championnats 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> Séries, les équipes « réserves » ne sont pas prises en compte et sont remplacées dans le classement général par les équipes « une » selon la position de ces dernières.

# 4. Phases finales 3ème Série:

A l'issue de la phase de poules, les clubs (équipe une) classés de 1 à 16 disputent les phases finales selon le tableau ci-dessous. Les oppositions en 1/8e finales seront déterminées par le classement en poules (art.340.1 R.G F.F.R.) et la proximité géographique sans que deux clubs de la même poule se rencontrent.

Les oppositions en ¼ finale et ½ finale seront déterminées selon le tableau ci-dessous afin que les vainqueurs des matchs M1 et M2 ne puissent se rencontrer qu'en finale.





1/8e finale	1/4 finale	½ finale	Finale AURA
sur terrain mieux classé	match aller-retour	site neutre	Site neutre
M1 : 1 vs géo 1	Q1 :M1 vs M 5-6-7-8		
M2 : 2 vs géo 2			
M3 : 3 vs géo 3	Q2 :M2 vs M 5-6-7-8	Q1 vs Q3 ou Q4	
M4 : 4 vs géo 4			V1 vs V2
M5 : 5 vs géo 5	Q3 :M3 vs M 5-6-7-8		
M6 : 6 vs géo 6		Q2 vs Q3 ou Q4	
M7 : 7 vs géo 7	Q4 :M4 vs M 5-6-7-8		
M8 : 8 vs géo 8			

Les 1/8° Finale se joueront sur le terrain du mieux classé à l'issue de la phase de poules. Les vainqueurs des 1/4 Finale joués en match aller-retour monteront en « 1ère-2ème Série » (sous réserve du respect des obligations) - le vainqueur sera déterminé selon l'Art .454.3 des R.G. de la F.F.R.

### Les ½ Finale et Finale se joueront sur terrain neutre.

Les vainqueurs des 1/4 Finale seront qualifiés pour le Championnat de France « 3ième Série »

### **Barrage Championnat de France**

Participent à ce barrage les perdants des 1/4 Finale du Championnat de Ligue 1ère série.

Tableau des oppositions :

Barrage	
Terrain neutre	
PQ1 vs PQ4	V B1
PQ2 vs PQ 3	V B2

Les 2 vainqueurs du barrage seront qualifiés pour le Championnat de France « 3ème Série

# 5. Phases finales 4ème Série:

A l'issue de la phase de poules, les clubs (équipe une) classés de 17 à 32 disputent les phases finales selon le tableau ci-dessous. Les oppositions en 1/8e finales seront déterminées par le classement en poules (art.340.1 R.G F.F.R.) et la proximité géographique sans que deux clubs de la même poule se rencontrent.

Les oppositions en  $\frac{1}{4}$  finale et  $\frac{1}{2}$  finale seront déterminées selon le tableau ci-dessous afin que les vainqueurs des matchs M1 et M2 ne puissent se rencontrer qu'en finale.





1/8e finale	1/4 finale	½ finale	Finale AURA	
sur terrain mieux classé	match aller-retour	site neutre	Site neutre	
M1 : 17 vs géo 1	Q1 :M1 vs M 5-6-7-8			
M2 : 18 vs géo 2				
M3 : 19 vs géo 3	Q2 :M2 vs M 5-6-7-8	Q1 vs Q3 ou Q4		
M4 : 20 vs géo 4			V1 vs V2	
M5 : 21 vs géo 5	Q3 :M3 vs M 5-6-7-8			
M6 : 22 vs géo 6		Q2 vs Q3 ou Q4		
M7 : 23 vs géo 7	Q4 :M4 vs M 5-6-7-8			
M8 : 24 vs géo 8				

Les 1/8º Finale se joueront sur le terrain du mieux classé à l'issue de la phase de poules.

Les 1/4 Finale seront joués en match aller-retour - le vainqueur sera déterminé selon l'Art .454.3 des R.G. de la F.F.R.

Les ½ Finale et Finale se joueront sur terrain neutre.

Les vainqueurs des 1/4 Finale seront qualifiés pour le Championnat de France « 4ième Série»

### **Barrage Championnat de France**

Participent à ce barrage les perdants des 1/4 Finale du Championnat de Ligue 1ère série.

### Tableau des oppositions :

Barrage 1	Barrage 2
Terrain neutre	
PQ1 vs PQ4	V B1 vs V B2
PQ2 vs PQ 3	

Le vainqueur du barrage 2 sera qualifié pour le Championnat de France « 4ième Série »

# 6. Classement des clubs pour le Championnat de France

Le classement des clubs et des barragistes sera établi de la façon suivante :

### 3ème Série:

Qualifié n° 1 : champion Ligue AURA 3ième Série

Qualifié n°2 : finaliste 1ère Série

Qualifiés n°3 à 4 : perdants ½ finale puis selon leur classement en phase de poule « 3ième-4ième Série »

Qualifiés n°5 à 6 : vainqueurs barrage (3ième Série) puis selon leur classement en phase de poule « 3ème-4ème

Série »

Suite du classement : 2- n° 7 et 8 : perdants barrage puis classement en phase de poule

3- n° 9 à 16 : perdants en 1/8º finale puis classement en phase de poule

### 4èmeSérie:

Qualifié n° 1 : champion Ligue AURA 4ième Série

Qualifié n°2 : finaliste 4ième Série

Qualifiés n°3 à 4 : perdants ½ finale puis selon leur classement en phase de poule « 3ième-4ième Série »





Qualifiés n°5 : vainqueur barrage 2 (4ième Série)

Suite du classement : 1- n° 6 : perdant barrage 2 (ou 22ème « 3ème -4ème Série »)

2- n° 7 et 8 (ou 23ème et 24ème « 3ème -4ème Série ») et : perdants barrage 1 puis

classement en phase de poule

3- n° 9 à 16 (ou 25ème à 32ème « 3ième-4ième Série ») : perdants en1/8e finale puis classement en phase de poule

4- n° 17 à 33 (ou 33ème à 49ème « 3ème-4ème Série »): rang dans la poule puis nombre de points (GA si ex aequo)

# 7. Challenge Ligue AuRA:

Participent à ce challenge les perdants des 1/8e Finale des Championnats de Ligue 3ème série et 4ème série.

# <u>Tableau des oppositions :</u>

1/8º finale (Perdants 1/8º 3S et perdants 1/8º 4S)	1/4 finale	½ finale	Finale
Terrain mieux classé	Terrain mieux classé	Terrain neutre	Terrain neutre
M1	Q1		
M2		D1	
M3	Q2		
M4			V1 vs V2
M5	Q3	D2	
M6			
M7	Q4		
M8			

Les 1/8e et 1/4 finales se dérouleront sur le terrain du club le mieux classé.

Les 1/2 Finales et la Finale se joueront sur terrain neutre.

Les oppositions seront déterminées selon les critères géographiques et sportifs.

# 8. Coupe Ligue AuRA:

Participent à cette Coupe les 17 clubs non-qualifiés (dont les réserves) en Championnat de Ligue 3èmesérie et 4ème série.





Barrage (48° à 49°)	1/8º finale (1 vainqueur Barrage et clubs 33º à 47º)	1⁄4 finale	½ finale	Finale
terrain mieux classé ou neutre	terrain mieux classé	terrain mieux classé	terrain neutre	terrain neutre
B1	M1	Q1		
	M2		D1	
	M3	Q2		
	M4			V1 vs V2
	M5	Q3	D2	
	M6			
	M7	Q4		
	M8		·	

Les 1/8e et ¼ finales se dérouleront sur le terrain du club le mieux classé. Les 1/2 Finales et la Finale se joueront sur terrain neutre. Les oppositions seront déterminées selon les critères géographiques et sportifs





# **Annexe 6**

# Compétition « Réserves Honneur »

# 1. Participants

Pour la saison 2019/2020, 40 associations sont invitées à participer au Championnat de Ligue AURA « Réserves Honneur » en fonction du classement obtenu à l'issue de la saison 2018/2019. Cette compétition se joue à XV.

# 2. Architecture de la « Réserves Honneur »

Cette compétition comportera 2 phases :

Les clubs seront répartis dans 4 poules de 10.

A l'issue de la phase préliminaire, les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les phases finales. Les oppositions en 1/8e finales seront déterminées par le classement en poules (art.340.1 R.G F.F.R.) et la proximité géographique sans que deux clubs de la même poule se rencontrent.

1/8e finale	1/4 finale	½ finale	Finale AURA
sur terrain mieux classé	sur terrain mieux classé	site neutre	site neutre
M1 : 1 vs géo 1	Q1 : M1 vs géo a		
M2 : 2 vs géo 2		Q1 vs Q4	
M3 : 3 vs géo 3	Q2 : M2 vs géo b		
M4 : 4 vs géo 4			V1 vs V2
M5 : 5 vs géo 5	Q3 : M3 vs géo c	Q2 vs Q3	
M6 : 6 vs géo 6			
M7 : 7 vs géo 7	Q4 : M4 vs géo d		
M8 : 8 vs géo 8			





<sup>\*</sup>phase de poule préliminaire

<sup>\*</sup>phases finales Championnat de Ligue qualificatives au Championnat de France et à la Journée des Finales AURA.

Les 1/8° Finale se joueront sur le terrain du mieux classé en phase de poule Les 1/4 Finale se joueront sur le terrain du mieux classé en phase de poule Les ½ Finale et Finale se joueront sur terrain neutre.

Les vainqueurs des 1/4 Finale seront qualifiés pour le Championnat de France « Réserves »

### **Barrage Championnat de France**

Participent à ce barrage les perdants des 1/4 Finale du Championnat de Ligue Réserves.

Barrage	
Terrain neutre	
PQ1 vs PQ4	V B1
PQ2 vs PQ 3	V B2

Les 2 vainqueurs du barrage entre les perdants des ¼ Finale seront également qualifiés pour le Championnat de France « Réserves »

Les 2 matchs de barrage qualificatifs pour le Championnat de France se dérouleront sur terrain neutre

Le classement de ces 6 clubs :

Qualifié n° 1 : champion Ligue AURA

Qualifié n°2 : finaliste

Qualifiés n°3 et 4 : ½ finalistes puis selon leur classement en phase de poule

Qualifiés n°5 et 6 : vainqueurs barrage (entre perdants ¼ finale) puis selon leur classement en phase de

poule.

Suite du classement : 1- n° 7 et 8 : perdants barrage puis classement en phase de poule

2- n° 9 à 16 : perdants en1/8° finale puis classement en phase de poule 3- n° 17 à 40 : rang dans la poule puis nombre de points (GA si ex aequo)

# 3. Participation des joueurs aux phases finales

### LIMITATION DU NOMBRE DE RENCONTRES

Limitation du nombre de rencontres disputées pendant la phase qualificative pour être autorisé à participer à la phase finale des équipes réserves

(Article 320-4 des Règlements généraux)

Un joueur ne peut pas participer aux phases finales d'une compétition s'il a disputé plus de la moitié des rencontres d'une phase qualificative de niveau supérieur dans la même catégorie d'âge (inscription sur feuille de match).

### **Dérogations:**

Voir art.320.2 des R.G. de la F.F.R.





# Annexe 7

# Compétition « Réserves Promotion Honneur »

# 1. Participants

Pour la saison 2019/2020, 37 associations sont invitées à participer au Championnat de Ligue AURA « Réserves Promotion Honneur » en fonction du classement obtenu par l'équipe 1 à l'issue de la saison 2018/2019.

# 2. Architecture de la « Réserves Promotion Honneur »

Cette compétition comportera 2 phases :

\*phase de poule préliminaire

Les clubs seront répartis dans 4 poules de 9 ou 10.

A l'issue de la phase préliminaire, les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les phases finales. Les plateaux seront déterminés par le classement en poules (art.340.1 R.G F.F.R.) et la proximité géographique.

1/8º finale	1/4 finale	½ finale	Finale AURA
En plateau	En plateau	site neutre	site neutre
P1 : 4 équipes			
	Q1 : 4 équipes	DF1	
P2 : 4 équipes			
			V1 vs V2
P3 : 4 équipes	Q2 : 4 équipes	DF2	
P4 : 4 équipes			

Les plateaux des 1/8° et 1/4 Finale et les 1/2 Finales seront déterminés selon les critères sportifs et géographiques.





<sup>\*</sup>phases finales Championnat de Ligue qualificatives à la Journée des Finales AURA.

Les  $1/8^{\circ}$  Finale se joueront en plateaux de 4 équipes sur terrain neutre. 2 équipes par plateau seront qualifiées pour les  $\frac{1}{4}$  Finale.

Les 1/4 Finale se joueront en plateaux de 4 équipes sur terrain neutre. 2 équipes par plateau seront qualifiées pour les demies-finales.

Les ½ Finale et Finale se joueront sur terrain neutre.

# 3. Type de jeu de la « Réserves Promotion Honneur »

Le championnat « réserves Promotion Honneur » se jouera à X (les rencontres de la phase de poules pourront se jouer à XV si les deux équipes sont d'accord).

Les rencontres à X ont une durée de 40 mn (4 x 10mn).

Pour les oppositions en plateau, la durée maximale de jeu est 1 heure (pour des plateaux de 4 équipes, la durée des rencontres est 20mn (2 x 10')

### 4. Bonus

Voir l'annexe 1 du présent règlement.

# 5. Participation des joueurs aux phases finales

### LIMITATION DU NOMBRE DE RENCONTRES

Limitation du nombre de rencontres disputées pendant la phase qualificative pour être autorisé à participer à la phase finale des équipes réserves

(Article 320-4 des Règlements généraux)

Un joueur ne peut pas participer aux phases finales d'une compétition s'il a disputé plus de la moitié des rencontres d'une phase qualificative de niveau supérieur dans la même catégorie d'âge (inscription sur feuille de match).

# Dérogations :

Voir art.320.2 des R.G. de la F.F.R.





# **Annexe 8**

# Extrait du Règlement financier AURA Ligue pour les épreuves seniors -saison 2019-2020

# 1. Réclamations :

150€ prévus dans l'article 450-4 des Règlements Généraux. Cette somme sera éventuellement prélevée sur le compte du club en cas de réclamation non recevable (par dossier de réclamation) et notifiée par la Commission des Règlements (à préciser dans le courrier de notification envoyé au club).

# 2. Forfaits simples et forfaits généraux :

- Application de l'article 342 des Règlements Généraux FFR
- Pas de sanctions financières ni pour forfait simple ni pour forfait général
- Seules les sanctions sportives sont maintenues

# 3. Remboursement des frais de déplacement :

### 3.1. Forfait d'une équipe

Il revient au club qui déclare forfait, ou qui ne peut se déplacer pour une cause majeure, de prévenir l'arbitre, le représentant fédéral, le club organisateur, l'équipe adverse et la Ligue AURA par e-mail AVANT son non déplacement.

### 3.2. Article 651 des Règlements Généraux – rencontre non jouée (hors compétitions a 7)

### Rencontre non jouée mais déplacement des officiels de match et/ou du club visiteur

En cas de déplacement des officiels de match à l'occasion d'une rencontre non jouée, leurs frais de déplacement (sur présentation des fiches de déplacement) seront à la charge de l'équipe responsable, que cette situation soit la conséquence d'un match remis par décision du propriétaire du terrain, décision de l'arbitre ou d'un forfait d'équipe.

En cas de déplacement du club visiteur à l'occasion d'une rencontre non jouée, leurs frais de déplacement seront à la charge de l'équipe locale, que cette situation soit la conséquence d'un match remis par décision du propriétaire du terrain, décision de l'arbitre ou d'un forfait de l'équipe locale.





Dans ce cas, le barème suivant sera appliqué :

- Déplacement : 1,40 € par kilomètre après déduction d'un forfait de 100 km pour les compétitions régionales. La référence internet est : www.viamichelin.fr itinéraire le plus rapide.
- Frais de carence : forfait de 500 € (débité par la Ligue et reversé au club non fautif).

# Disposition spécifique Ligue Auvergne Rhône Alpes : Forfait match retour sans déplacement

I. Une équipe déclarant forfait pour le match retour d'une compétition régionale sera débitée par la Ligue d'une indemnité à reverser à l'association pénalisée par ledit forfait.

Cette indemnité est déterminée selon le barème suivant :

- frais de transport (sur facture du montant payé pour le déplacement aller)
- frais de carence : 200€
- II. Forfait équipe réserve : une indemnité de 100€ sera débitée par la Ligue AURA au club fautif et sera reversée à l'association pénalisée par le forfait. Cette indemnité ne sera pas débitée pour deux réserves faisant forfait lors des deux rencontres les opposant.

### 3.3. Rencontres donnant lieu à péréguation.

Aucune rencontre dont le résultat est calculé en fin de saison par la péréquation ne pourra donner lieu à dédommagement financier.

### 3.4. Rencontres sur terrain neutre suite à suspension de terrain

L'équipe qui devait recevoir n'a droit à aucun remboursement de frais (déplacements, arbitres, représentants fédéraux).

### 3.5. Forfait lors d'un match de brassage ou de phase finale

Toute équipe ne se déplaçant pas lors d'un match de Brassage ou de Phase Finale verra son compte vis-à-vis de la Ligue débité de l'indemnité de déplacement correspondante, cette dernière sera créditée au club adverse non fautif

4. Participation de la FFR aux déplacements (art 642-1 RG FFR) pour phases de poules.

Si km AR > 100 km ; 1.40€ par km au-delà de 100 km

# 5. Frais d'arbitrage :

Lors des rencontres de la Ligue AuRA, les arbitres ne seront pas payés directement par les clubs. Les clubs recevant seront débités par la Ligue selon un forfait.

Forfait arbitrage 2019-2020

	Equipe « une »	Equipe « réserve »
Honneur	130 €	120 €
Promotion Honneur	110€	90€
« 1ère-2ème Série »	90€	
« 3ème-4ème Série	90€	





# 6. Représentant Fédéral :

# 6.1. Action préventive :

\*Honneur : 5 matchs à domicile et 5 matchs à l'extérieur - soit 500€/club/saison

\*Promotion Honneur : 2 matchs à domicile et 2 matchs à l'extérieur-soit 200€/club/saison

# 6.2. Intervention suite sanctions disciplinaires :

	Honneur	Promotion d'Honneur	1 <sup>ère</sup> à 4 <sup>ème</sup> Série	Réserves Séniors
Frais à la charge du				
ou des clubs fautifs	130€	130€	130€	80€

# 6.3. Intervention à la demande d'un club :

	Honneur	Promotion d'Honneur	1 <sup>ère</sup> à 4 <sup>ème</sup> Série	Réserves Séniors
Frais à la charge du				
club demandeur	100€	100€	80€	80€





<sup>\*1</sup>ère à 4ième séries : 1 match à domicile et 1 match à l'extérieur-soit 80€/club/saison

# **Annexe 9**

# **Qualifications pour le Championnat de France « séries »** 2019-2020

Honneur	6
Promotion d'honneur	6
1 <sup>ère</sup> série	5
2 <sup>ème</sup> série	5
3 <sup>ème</sup> série	6
4 <sup>ème</sup> série	5
Réserves	6





# Annexe 10 Tableau-montées-descentes

Solde F3-	HON>F3	F3>HON	Honr	neur	Promotion d'Honneur			1S-2S			35-45	
HONNEUR	<	>	40	>	<	38	>	<	50	>	<	41
-2	4	2	40	2	4	40	0	4	50	0	4	37
#	HON>F3	F3>HON	Honr	neur	Pron	notion d'Ho	nneur		<b>1S-2S</b>	in the	3S-4	<b>4</b> S
#	<	>	40	>	<	38	>	<	50	>	<	41
-1	4	3	40	3	4	40	1	4	50	1	4	38
#	HON>F3	F3>HON	Honr	neur	Pron	notion d'Ho	nneur		15-25 35-45		S-4S	
п	<	>	40	>	<	38	>	<	50	>	<	41
0	4	4	40	4	4	40	2	4	50	2	4	39
#	HON>F3	F3>HON	Honr	neur	Pron	notion d'Ho	nneur		1S-2S		35-45	
п	<	>	40	>	<	38	>	<	50	>	<	41
1	4	5	40	5	4	40	3	4	50	3	4	40
#	HON>F3	F3>HON	Honr	neur	Promotion d'Honneur			15-25		3S-4S		
#	<	>	40	>	<	38	>	<	50	>	<	41
2	4	6	40	6	4	40	4	4	50	4	4	41

Ce tableau intègre le nombre de clubs en Honneur(40), en Promotion Honneur(38) et "1ère-2ième Série" (50 pour la saison 19-20) Il intègre également le passage à 40 clubs en Honneur, 40 en Promotion Honneur et 50 en "1ère-2ième Série" en 20-21

En cas de changement de structure du championnat Régional en 20-21, il y aurait 4 "descentes" de 1S en 2S et 4 "montées" de 2S en 1S.

En cas de changement de structure du championnat Régional en 20-21, il y aurait 4 "descentes" de 3S en 4S et 4 "montées" de 4S en 3S.





Epreuves-responsable

Représentants Fédéraux

Discipline

Appel

Arbitres

Règlements

# **Annexe 11**

# Coordonnées des Responsables par Maison de l'Ovalie

	Commission Epreuves AURA	Nom	Téléphone	Email
	Directeur Ligue AURA	CASSAGNE Gilles	06 08 32 40 40	gilles.cassagne@ligueaura-ffr.fr
	Président Commission Epreuves	CONNORD Jean	06 86 82 88 69	jean.connord@ligueaura-ffr.fr
	Danier de la liferancia de la company	PERROT Yvette	06 87 29 08 97	yvette.perrot@ligueaura-ffr.fr
	Responsables "Epreuves seniors"	GOURJUX Raphaël	06 71 20 34 18	raphael.gourjux@ligueaura-ffr.fr
	MO Est-Grenoble-Montbonnot	PERROT Yvette	06 71 53 81 11	yvette.perrot@ligueaura-ffr.fr
	MO Ouest-Clermont-Ferrand	HANUSIAK Didier	07 64 52 55 63	didier.hanusiak@bbox.fr
	MO Sud-Valence-Guilherand	CAULE Pierre	06 80 36 58 51	pierre.caule@ligueaura-ffr.fr
	MO Nord-Lyon-Chaponnay	GOURJUX Raphaël	06 71 20 34 18	raphael.gourjux@ligueaura-ffr.fr
			•	
	mail épreuves MO Guilherand	TRACOL Nadine	04 75 44 53 64	epreuves.guilherand@ligueaura-ffr.fr
	Responsable désignations arbitres	VACHEZ Christophe	06 80 88 44 25	designations.offmatch.aurarugby@gmail.com
		•		
onneur	Commission	Nom	Téléphone	Email
	MO Ouest-Clermont-Ferrand	Secrétariat	04 73 26 23 13	epreuves.clermont@ligueaura-ffr.fr
	Epreuves-responsable	HANUSIAK Didier	07 64 52 55 63	didier.hanusiak@orange.fr
	correspondant "honneur"	GAUDOT Marc	06 09 31 13 67	marc.gaudot@orange.fr
	correspondant "promotion honneur"	HANUSIAK Didier	07 64 52 55 63	didier.hanusiak@orange.fr
	correspondant"1S-2S"	BRESSON Sébastien	06 83 49 51 32	s.bresson@beepaysage.com
	correspondant"3S-4S"	QUINSAT Bernard	06 83 72 13 31	bernardquinsat63@gmail.com
	Discipline	PLASSE Jean Michel	06 46 40 69 65	jeanmichelplasse@sfr.fr
	Règlements	JAMMES Alain	06 82 01 28 92	alain.jammes.rugby@wanadoo.fr
	Appel	DURAND Alain	06 32 31 85 28	alain.durand03@live.fr
	Arbitres	REYNES Christophe	06 77 12 11 60	dta.auvergne@gmail.com
	Représentants Fédéraux	VIOLLE Lionel	06 32 92 23 83	lionel.violle@orange.fr
			1	
omotion Honneur	Commission	Nom	Téléphone	Email
	MO Est Montbonnot	Secrétariat	04 76 48 60 42	epreuves.montbonnot@ligueaura-ffr.fr
	Epreuves-responsable	PERROT Yvette	06 87 29 08 97	yvette.perrot@ligueaura-ffr.fr
	référents "Isère"	ANZALONE Marcel	07 89 06 04 82	marcel-anzalone@wanadoo.fr
	referents isere	RICHAUD Lionel	07 86 07 88 83	lionel.richaud@sfr.fr
	référent "Savoie-Haute-Savoie"	TONNELIER Thierry	06 71 53 81 11	thierry.tonnelier@ligueaura-ffr.fr
	Discipline	<b>BATTARD Jean-Louis</b>		
	Règlements	BERARD André	06 80 36 81 33	berard.andre@neuf.fr
	Appel	ANZALONE Marcel	07 89 06 04 82	marcel-anzalone@wanadoo.fr
	Arbitres	HAND Fabrice	06 63 90 76 54	hand.fabrice@orange.fr
	Représentants Fédéraux	DUC Henri	06 07 52 63 28	henri.duc2@wanadoo.fr
5-25		Nom	Tiliubana	Email
	Commission	Nom	Téléphone	EIIIdii

Table des Annexes

raphael.gourjux@ligueaura-ffr.fr

a.jacquemard@aliceadsl.fr

jc.giuliani@numericable.fr

rviola@free.fr

jeanclaudelunel@orange.fr

romain.carbonnel.rugby@gmail.com

lamberet.alain@orange.fr





GOURJUX Raphaël

JACQUEMARD Claude

GIULIANI Jean-Charles

**VIOLA Jean-Louis** 

LUNEL Jean-Claude

**CARBONNEL Romain** 

LAMBERET Alain

adjoint "seniors"

06 71 20 34 18

06 88 06 72 66

06 60 80 07 90

06 73 97 80 84

06 11 40 67 47

06 77 19 16 91

06 88 35 54 86

# **Annexe 12**

# Calendrier Général

# Compétitions Régionales « Séniors » - 2019-2020

Voir page suivante





### **CALENDRIER DES COMPETITIONS REGIONALES**

Dates	Vacances scolaires	Honneur	Réserves honneur	Challenge Honneur	Promotion d'Honneur	PH Réserve	Challenge PH	Régional 1S & 2S	Challenge Régional	Coupe Régional	Inter Départemen tal 3S-4S	Challenge ID	Coupe ID
15/9		A1	A1		A1	A1		A1			A1		
22/9		A2	A2		A2	A2		A2			A2		
29/9		A3	A3	Ü	A3	A3		Repli			Repli		
6/10		Repli	Repli		Repli	Repli		A3			A3		
13/10		A4	A4		A4	A4		A4			A4		
20/10		A5	A5		A5	A5		A5			A5		
27/10		A6	A6		A6	A6		Repli			Repli		
3/11	- 1	Repli	Repli		Repli	Repli		A6			A6		
10/11		A7	A7		A7	A7		A7	3		A7		
24/11		A8 A9	A8 A9	-	A8 A9	A8 A9		A8	8		A8		
1/12				-				Repli A9			Repli A9		
0/12		Repli R1	Repli R1		Repli R1	Repli R1		R1			R1		
15/12		R2	R2		R2	R2		R2			R2		
22/12		Repli	Repli		Repli	Repli		Repli			Repli		
29/12		жери	пери		КСРП	пери		пери			Керп		
5/1													
12/1		R3	R3		R3	R3		R3			R3		
19/1		R4	R4		R4	R4		R4			R4		
26/1		R5	R5		R5	R5		Repli			Repli		
2/2		Repli	Repli		Repli	Repli		R5			R5		
9/2		R6	R6		R6	R6		R6			R6		
16/2	1	R7	R7		R7	R7		Repli			Repli		
23/2		Repli	Repli		Repli	Repli		R7			R7		
1/3	9	R8	R8		R8	R8		R8			R8		
8/3		Repli	Repli		Repli	Repli		Repli			Repli		
15/3		R9	R9		R9	R9		R9			R9		
22/3													
29/3		1/8e	1/8e	Barrage 1	1/8e	1/8e plateau	Barrage 1	1/8e		Barrage	1/8e		Barrage
5/4		1/4 A	1/4	Barrage 2	1/4 A	1/4 plateau	Barrage 2	1/4 A	1/8e	1/8e	1/4 A	1/8e	1/8e
12/4	Pâques												
19/4		1/4 R			1/4 R			1/4 R	1/4	1/4	1/4 R	1/4	1/4
15/9 22/9 29/9 6/10 13/10 20/10 27/10 3/11 10/11 17/11 1/12 8/12 15/12 22/12 22/12 23/2 16/2 23/2 1/3 8/3 15/3 22/3 29/3 5/4 12/4 19/4 26/4		Journée Terroirs	Journée Terroirs	1/8e	Journée Terroirs		1/8e	Journée Terroirs	1/2	1/2	Journée Terroirs	1/2	1/2
3/5		1/2 F AURA &	1/2 F AURA &	1/4	1/2 F AURA &	1/2 F AURA &	1/4	1/2 F AURA &	Tage But	1000	1/2 F AURA &	1 1000	
-,-		1/2 pour CdF	1/2 pour CdF	-, .	1/2 pour CdF	1/2 pour CdF	-,.	1/2 pour CdF	Finale	Finale	1/2 pour CdF	Finale	Finale
10/5		JdF AURA	JdF AURA		JdF AURA	JdF AURA		JdF AURA +			JdF AURA +		
								Barrage 2 CdF			Barrage 2 CdF		
17/5		4 fa c. mmr	1/16e FFR	1/2			1/2	4 (4 0 000			1/16e FFR		
24/5		1/16e FFR	1/8e FFR	Finale	1/16e FFR		Finale	1/16e FFR			1/8e FFR		
31/5	Pentecôte	1/8e FFR	repos		1/8e FFR			1/8e FFR			repos		
1/6		repos 1/4f FFR	1/4f FFR		repos			repos			1/4f FFR		$\overline{}$
21/6		1/4f FFR 1/2f FFR	1/2f FFR		1/4f FFR 1/2f FFR			1/4f FFR 1/2f FFR			1/2f FFR		
17/5 24/5 31/5 7/6 14/6 21/6 28/6		1/2f FFR Finale CdF	Finale CdF		Finale CdF			Finale CdF			Finale CdF		<b>——</b>
23/0		. maic cur			Tillale cur			Tillale Cur					

Observations
21/9/19: France-Argentine(9h15)
2/10/19:France-USA(9h45)
6/10/19: France-Tonga(9h45)
12/10/19: France-Angleterre(10h15)
1/4 finale CdM
1/2 finales CdM
2/11/19:Finale CdM(10h00)
10/11 France-Angleterre(fém)-Clermont FD
1/2/20: France-Angleterre U20-Grenoble
2/2/20: France-Angleterre(SdF-16h00)
9/2/20: France-Italie(SdF-16h00)
22/2/20:Galles-France(Cardiff-17h45)
22/2/20.Gailes-France(Carum-171143)
8/3/20:Ecosse-France(Edimbourg-16h00)
14/3/20:France-Irlande(SdF-21h00)
date qualifiés 3S-4S-réserves
date qualifiés Honneur-PH-1S-2S
23/5:Finales Nationales Féminines en AURA
and or a large state of
13/6: Finales Ligue AURA Jeunes